

France

>> Santé publique

>> L'AUTEUR

Valérie DUPHOT

Rédactrice permanente de La Dépêche Vétérinaire

Echinococcose alvéolaire : l'incidence reste faible

L'incidence annuelle de l'échinococcose alvéolaire est faible dans les zones endémiques (nord-est de la France) : un cas pour cent mille habitants*. Ce chiffre n'est pas en relation avec le taux de contamination mais avec une moindre sensibilité immunogénétique de certaines personnes. La maladie ne s'exprime que chez 10 % des sujets contaminés.

Dans une séance consacrée à cette maladie, en juin 2008, s'appuyant sur l'expérience de parasitologues, d'épidémiologistes, d'hépatologues, de radiologues et de chirurgiens de l'université de Franche-Comté, l'Académie de médecine souligne que le regain d'actualité de cette parasitose est lié à l'augmentation de la population de renards dans toutes les régions, à leur extension dans les zones urbaines et péri-urbaines, à un taux plus élevé de transmission du parasite dans cette espèce et à une possible contamination des chiens et des chats et à la présence d'animaux contaminés dans des régions jusqu'alors épargnées : centre, ouest et sud de la France.

Mettre l'accent sur la prévention

L'Académie de médecine explique qu'il faut mettre l'accent sur la prévention, surtout en milieu rural et dans les zones péri-urbaines

exposées. Cette prévention devrait être faite dans les écoles et auprès des professionnels exposés. Les recommandations sont les suivantes :

- ne pas toucher les renards, même morts, sans porter de gants ;
- cuire les végétaux cueillis dans les zones exposées aux carnivores contaminés avant leur consommation (ni la congélation, ni les antiseptiques ne détruisent les œufs d'*Echinococcus multilocularis*) ;
- dans les zones rurales d'endémie parasitaire, déparasiter régulièrement les chiens et les chats avec le praziquantel, seul actif contre le parasite adulte, et se laver les mains après contact avec des chiens et des chats.

L'Académie rappelle que ces mesures simples doivent être accompagnées de vigilance de la part du corps médical, d'une expertise vétérinaire des animaux morts ou tués et du recensement des nouveaux cas dans le réseau dédié à cette maladie. ■

* Bulletin de l'Académie de médecine, 2009, tome 193, mars, n° 3.



Sidney Cromer - Fotolia.com

▲ L'Académie de médecine recommande de ne toucher les renards, même morts, qu'avec des gants.